



Bulletin d'information n° 59 • Octobre 2010 • Case postale 2218 • 1110 Morges • CCP 10-17957-7 • <http://asm-morges-ch/>

A l'image de la Morges,



nous poursuivons notre chemin

## Editorial

*Une page se tourne...*

Au-delà des hommages adressés à Jacques Longchamp et Franz Amrhein lors de leur démission à l'assemblée générale, nous ne saurions rédiger ce nouveau bulletin de l'ASM sans leur adresser nos remerciements et leur témoigner notre gratitude.

*Et maintenant ?*

A l'image de la Morges en page de couverture, nous poursuivons notre chemin au service de votre association et de ses buts. Le comité, actuellement fort de sept personnes travaillant en étroite collégialité, a diverses tâches dont la participation à des commissions publiques, le suivi des mises à l'enquête, l'entretien du Sentier de la

Morges, la publication du bulletin et bien entendu, la défense et la sauvegarde de notre patrimoine morgien. Ainsi donc, les tâches n'ont pas diminué et nous nous attelons à trouver un nouveau rythme de croisière.

Dans ce bulletin, nous avons gardé nos rubriques habituelles: c'est ainsi que vous y retrouvez les résumés des conférences des guides, les commentaires sur les mises à l'enquête, une description d'une nouvelle porte de notre ville, un article sur les pistes cyclables et le procès-verbal résumé de l'Assemblée générale de l'ASM.

Ce bulletin témoigne de notre désir de communiquer avec vous et de vous faire part des actions menées par l'ASM au service de Morges. Mais la communication se fait

à double sens, et nous attendons de vous, chers membres et amis de l'ASM, des suggestions, une réflexion pertinente, voire même une collaboration.

Pour l'ASM, qui fête cette année ses 25 ans, c'est aussi l'occasion d'un nouveau départ, avec peut-être des objectifs différents et une vision nouvelle des problèmes actuels.

Si vous avez des idées, des suggestions ou si vous souhaitez simplement donner un coup de main, n'hésitez pas à vous manifester !

Une page se tourne certes, mais il reste encore de belles histoires à écrire au nom de l'ASM !

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une agréable lecture.

---

## Abattage d'arbres

Avant d'afficher au pilier public la prochaine demande d'abattage d'arbres, la Commune a pris la peine d'organiser une séance publique d'information, avec visite des lieux.

Le 21 septembre dernier, une seule personne, un membre du comité de l'ASM, s'est déplacée pour suivre les explications détaillées de Mme Moret-Podio, Municipale et de M. Matthey, Chef de service.

Manque d'intérêt des Morgiens ? Dommage car les arbres et les espaces verts sont un des attraits de leur cité, de notre cité !

---

## Impressum



Bulletin n° 59 • Octobre 2010

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2, CCP 10-17957-7

Site Internet: <http://asm-morges.ch/>

Courriel: [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch)

Président: Vacant

Membres du comité:

Mmes Fida. Kawkabani et Valérie Merino,

MM Pascal Ducommun, Aristide Garnier, Gérard Landolt, Jean-Pierre Morisetti et Roland Russi.

Crédit iconographique: photos: F. Garnier, S. Gervasi, etc. ...

Impression: Imprimerie Carrara Morges.

Tirage : 500 exemplaires

## La Morges et ses rives



L'année dernière, les murs bordant la Morges le long de la rue des Vignerons ont été rehaussés.

Aujourd'hui des enrochements sont mis en place plus en amont.

La Morges est-elle à ce point si dangereuse qu'il faille prendre toutes ces mesures ou est-ce une nouvelle méthode de revitalisation des cours d'eau ?

Si ces travaux sont exécutés dans le but de lutter contre le ravinement des rives, il semble que la situation soit plus urgente en aval de la chute des Eaux minérales, là où des arbres ont dû être abattus l'an dernier.

## Mises à l'enquête

### Pré-Val 3

En mai 2009, nous avons fait opposition à la démolition de l'immeuble sis Pré-Val 3, car cela signifiait la disparition de 10 logements à loyer modéré sur la place de Morges, qui en manque cruellement.

Nous avons été déboutés, mais consolation: les dix logements démolis céderont la place à un immeuble de 30 appartements, ce qui va dans le sens d'une densification d'un espace situé près des transports publics, et la Commune a obtenu le contrôle des loyers sur un certain nombre de ces appartements.



### Bâtiment ex-Interio

Lors de la mise à l'enquête des travaux de transformations du bâtiment ex-Interio, nous avons écrit à la Municipalité pour exprimer nos craintes:

- augmentation du trafic dans un carrefour de Riond-Bosson déjà surchargé;
- traversée d'une bretelle d'accès à l'autoroute au sortir du parking.

Pour les mêmes raisons, le Canton vient de refuser à *Lidl* le permis de s'installer dans ce bâtiment, d'autant plus que, selon le Service de la mobilité, le trafic généré par le discounter aurait doublé par rapport à l'ancien occupant.

## Pistes cyclables

Dans le but de promouvoir la mobilité douce, la Commune de Morges a installé, il y a une année environ, 5 points de location de bicyclettes. Le succès est au rendez-vous semble-t-il, d'autant plus que Morges fait partie du réseau géré par «Lausanne Roule», réseau qui comprend 15 stations entre Lausanne, Renens, l'UNIL, l'EPFL, Prévèrenge, Morges et Tolochenaz. Il existe même un abonnement valable sur tous les réseaux de Suisse.

Le vélo électrique a également de plus en plus d'adeptes, notamment parmi les personnes d'un certain âge qui trouvent là un moyen de se déplacer sans de trop gros efforts. La Commune, dans le but d'encourager ce mode locomotion, propose une participation pouvant s'élever à 20% du prix d'achat.

Mais est-ce que les infrastructures ont suivi cette évolution?

### Au centre ville

Des places pour garer les vélos ont été réalisées et des pistes cyclables tracées sur la chaussée. En ville de Morges, les rues sont étroites et ne permettent pas une séparation claire des trafics automobile et cycliste. Cependant, en limitant la vitesse, il est possible de réduire fortement les risques d'accident. Renens a décidé de faire le pas en adoptant le 30km/h comme vitesse générale sur près de 60% de son réseau routier, à l'exception des grands axes.

### Pourquoi pas Morges ?

La ville de Nyon, elle, s'est tout récemment fixé un objectif : réduire de 20% le trafic motorisé individuel. Comment y parvenir? En développant les transports publics, mais aussi en favorisant la mobilité douce, en aménageant des cheminements pour les piétons et les cyclistes.

### A l'extérieur

Les voitures circulent plus rapidement. Les seules lignes jaunes marquées sur le sol ne suffisent pas à diminuer le sentiment d'insécurité et n'incitent guère le cycliste à s'aventurer sur certains tronçons.

Un exemple: le carrefour de Riond-Bosson où la piste cyclable montante, après avoir traversé la piste menant à l'autoroute, s'arrête brutalement. Le cycliste est à nouveau dans une zone ouverte à tous les types de véhicules.



Les pistes cyclables ne doivent pas se limiter aux frontières de la Commune.

Entre le giratoire de Marcelin et le village de Vaux, en passant par Echichens, un projet intercommunal d'aménagements pour cyclistes a été étudié afin de favoriser ce type de locomotion et permettre à ces usagers de se rendre d'une localité à l'autre dans les meilleures conditions de sécurité. Ce projet, qui a reçu le soutien de PRO VELO, fait malheureusement l'objet, à l'heure actuelle, d'oppositions de la part de riverains de Vaux qui craignent le trafic des cyclistes sur une



piste très proche de la sortie de leur propriété où actuellement ne passent que les piétons.

Du côté de St-Prex, en attendant la requalification de la route cantonale, nous suggérons une solution qui pourrait être réalisée à moindres frais. Les cyclistes pourraient quitter la RC1 au passage du Boiron, emprunter la route parallèle jusqu'au stand de tir, continuer sur le chemin qui passe au sud du cimetière pour arriver au port du Petit-Bois. Il serait ainsi possible de traverser Morges jusqu'au Parc de Vertou sans rencontrer le moindre véhicule.



Nous espérons que d'autres propositions verront le jour. Elles pourraient être transmises à PRO VELO <http://www.pro-velo-lausanne.ch/>, dont le groupe morgien travaille régulièrement sur ce thème avec une délégation de la Municipalité. Si la bicyclette est aussi appelée "petite reine", ce n'est pas pour rien. Elle est le moyen qui permet, à peu de frais et sans polluer, de gagner son lieu de travail ou de faire de la balade. Née au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, cette vieille dame a encore de beaux jours devant elle.

# Procès-verbal de L'Assemblée Générale de l'ASM

Procès-verbal de L'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde de Morges, du mardi 25 mai 2010, à 19heures, Salle de la Chapelle des Charpentiers, Morges

En 2010, l'ASM fête ses 25 ans d'existence. L'assemblée sera suivie d'un repas festif.

M. Jacques Longchamp, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Par mail ou par téléphone, plusieurs personnes se sont excusées.

Présents à cette Assemblée, les membres de l'ASM, le Comité, Mme Nuria Gorrite, Syndique, M. Yves Paccaud, Municipal, M. Eric Zuger, Municipal, et M. Eric Voruz, Conseiller national, ancien Syndic de Morges.

## 1.- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009

Suite à une demande, le Président donne lecture du PV qui est approuvé à l'unanimité.

## 2.- Rapport du Président

Le Président commence par présenter les membres du comité, puis passe au rapport d'activité.

### **A- Bref rappel de la vie de l'association :**

L'ASM compte aujourd'hui 299 membres. Le comité se réunit une fois par mois, ses séances sont consacrées à prendre connaissance des courriers, discuter des mises à l'enquête, assurer l'administration courante, la mise à jour du site internet, à imaginer et réaliser le bulletin ASM. Depuis la dernière assemblée 3 bulletins ont été publiés:

- ⇒ N°55, en août 2009 ; Assemblée tenue aux Eaux Minérales l'an dernier et présentation du projet d'un Musée Cantonal des Beaux-Arts à la Prairie,

- ⇒ N°56, en février 2010, mis en page par Roland Russi, que le Président remercie, numéro centré sur le futur parking sous les quais de Morges,

- ⇒ N°57, avril 2010, le 25ème et problème du logement accessible à Morges.

Le Président souligne ensuite l'admirable activité du groupe des guides, piloté et mis en place depuis 10 ans par l'ASM.

Le Président rappelle les causeries des guides qui auront lieu à Couvaloup 10.

Enfin, le Président annonce, en le remerciant, que M. Philippe Schmidt a pris temporairement la responsabilité du groupe des guides pour 2010.

### **B- Développement de 4 thèmes :**

**B.1.- La mobilité douce:** elle se définit comme une manière de se déplacer soit à pied, soit à bicyclette, voire avec une pous-

sette, une chaise roulante, en rollers ou trottinettes. Il y a à peu près 25 ans que l'ASM prône la mobilité douce comme une composante essentielle d'une ville moderne réussie, mais surtout insiste auprès des autorités pour qu'elles effectuent les aménagements qui permettent, favorisent, suscitent cette manière de se déplacer respectueuse de l'environnement et créatrice d'ambiance conviviale.

La ville de Morges a été pionnière dans l'offre de vélo en libre service. De plus, un nouvel esprit règne et un projet général baptisé de « requalification de l'espace urbain » se met en place : L'ASM désire consacrer ses efforts à collaborer à la mise en place rapide des aménagements en faveur de la mobilité douce et souhaite que celle-ci ne soit pas une mode, mais un ensemble de réalisations en progrès rapides et constants !

### **B.2.- Parking sous les quais**

2 besoins sont avérés:

Les automobilistes en provenance de l'est, et se rendant à Morges, devraient être cueillis à l'est du centre-ville et incités à stationner leur véhicule de ce côté de manière à éviter qu'ils traversent la ville à la recherche d'une place de stationnement.

Les commerçants tiennent à des possibilités de stationnement public à proximité immédiate de centre, surtout s'il y a disparition de possibilités de stationner en surface.

Un projet de parking public ajouté au parking souterrain qui va se construire sous les nouveaux immeubles des Charpentiers-Nord, aurait répondu à ces deux besoins. Malheureusement, à cause d'un veto des services de l'Etat, la Municipalité s'est résolue à renoncer à ce projet de parking public sous les futurs immeubles des Charpentiers-Nord. D'où la réactivation de l'idée d'un parking sous les quais. Actuellement les services communaux analysent la capacité souhaitable pour ce parking, l'étendue de la suppression du stationnement en surface, la réorganisation de la circulation et un mandataire étudie la faisabilité du projet. L'ASM se prononcera lorsque le projet sera élaboré, présenté, puis mis à l'enquête.

### **B.3.- Plan directeur communal**

Après des années de travail intensif de spécialistes, le plan directeur communal est prêt à être présenté et soumis à l'enquête publique. Un plan directeur communal demande une grande énergie pour le traduire année après année dans la réalité de la ville. C'est pourquoi l'ASM voit deux grands dangers qui le menacent:

qu'il dorme dans les tiroirs parce qu'il est plus facile de ne rien faire.

qu'il soit noyé par des discussions paralysantes de détails, par exemple concernant la circulation ou le financement.

L'ASM a publié, en avant-première, - avant même la presse et avant la conférence de presse qui doit avoir lieu demain - un bulletin tout à fait spécial, un numéro 58 de 6 pages seulement consacré exclusivement au plan directeur communal.

### **B.4.- Le logement accessible à tous à Morges**

Les nouveaux logements et les logements transformés sont destinés à des acheteurs ou des locataires aisés. Morges perd ainsi une qualité essentielle d'une ville : la diversité de sa population. Pour le Président, il appartient à l'ASM de préserver, voire d'intensifier cette diversité. C'est pourquoi, le comité propose à l'assemblée d'envoyer une lettre ouverte à la population et aux autorités, afin que soient mises en place à Morges des stratégies efficaces de production de logements accessibles aux personnes et familles à revenus modestes. (voir sous divers).

En conclusion, au nom du comité, le Président adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont participé aux activités de l'ASM durant cette année et soutenu son action. Il remercie pour sa part chaque membre du comité qui a mis encore cette année beaucoup d'enthousiasme dans le pilotage commun de l'aventure ASM.

### **Rapport de minorité :**

Le Président informe que M. Jean Alméras, suite à son exclusion du comité, a envoyé pour les 25 ans de l'ASM, une lettre intitulée rapport de minorité. Il en donne lecture complète et propose à l'Assemblée d'en discuter. Au vote, l'Assemblée refuse toute discussion.

### **3.- Rapport du caissier, discussion et adoption des comptes 2009**

M. Jean-Pierre Morisetti, caissier, commente les comptes 2009 et donne lecture de son rapport. Il remercie tous les cotisants et les donateurs, tout particulièrement l'Office du tourisme pour sa participation financière aux Eaux-Minérales.

### **4.- Rapport des vérificateurs des comptes, adoption du rapport, éléction des vérificateurs**

M. Alain Renaud, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et souligne la perfection du travail du caissier. Les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

Les vérificateurs MM. Renaud et Schmidt sont élus pour une année. M. Schmidt, jusqu'ici, vérificateur suppléant, est remplacé par M. Juan Merino, élu par acclamations.

#### 5.- Budget et cotisations 2010

M. Jean-Pierre Morisetti présente le budget 2010. La cotisation de CHF 20.00 demeure inchangée. Le Président ouvre la discussion sur le budget. L'Assemblée donne décharge au comité et approuve le budget et les cotisations à l'unanimité.

#### 6.- Démissions et élections au Comité

MM. Franz Amrhein et Jacques Longchamp présentent leur démission pour raison d'âge.

M. Aristide Garnier présente un hommage à M. Franz Amrhein et Jean-Pierre Morisetti remercie Jacques Longchamp. Tous deux reçoivent un cadeau souvenir.

En l'absence d'un nouveau président, le comité fonctionnera cette année en collégialité. M. Jacques Longchamp présente un nouveau membre du comité, M. Roland Russi, élu par acclamations.

En 2010, le comité sera composé de: Pascal Ducommun, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino, Jean-Pierre Morisetti et Roland Russi.

#### 7.- Activités 2010

Ce point a été développé plus haut, sous rapport du président.

#### 8.- Questions, vœux et divers

8.1.- M. Loup s'indigne du fait que le pas-

sage pour les piétons entre la Rue de Lausanne et le Quai Igor Strawinski (à la hauteur de la Rue St-Domingue) ne soit pas utilisable normalement alors qu'un jugement du tribunal condamne explicitement le propriétaire des lieux à laisser ce droit de passage au public. M. Paccaud répond que la Commune n'avait pas encore reçu du tribunal l'avis que ce jugement était exécutoire, (droit de recours).

8.2.- M. Longchamp donne lecture d'une lettre ouverte concernant le logement à Morges et demande à l'Assemblée de la discuter et d'en voter la publication.

Mme la Syndique Nuria Gorrite réfute le manque de stratégie de la Municipalité cité dans la lettre ouverte et prend la parole afin d'expliquer la politique et la stratégie de la commune en matière de logement. La Commune de Morges a une marge restreinte car la plupart des terrains ne lui appartiennent pas. La demande est forte et les gens gardent les terrains pour eux, d'où la hausse des prix des loyers, mais la Commune espère acquérir des terrains comme celui de la Prairie.

M. Golay relève que la lettre ouverte proposée est plutôt politique, pour M. Longchamp, la sauvegarde la diversité de la ville fait partie du patrimoine.

Enfin, M. Eric Voruz trouve qu'au sujet de Morges, l'expression « réserve de riches » est inadéquate.

L'assemblée procède au vote : 32 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions. La lettre sera donc envoyée à la presse.

8.3.- M. Marco Castroni, représentant des coopératives de Lausanne, fait une brève présentation des écoquartiers.

8.4.- Mme Nuria Gorrite prend la parole pour rendre hommage au nom de la Municipalité à M. Longchamp. Elle salue aussi M. Amrhein, « *grand municipal, architecte* », en rappelant que « *une ville n'est pas que du bâti, mais de l'humain* ».

Pour conclure, Mme la Syndique cite René Char : « *l'impossible nous ne l'atteignons pas, mais il nous sert de lanterne.* »

8.5.- Mme Monique Borel, responsable de l'information à l'Office du Tourisme de Morges, rend à son tour hommage au travail de Jacques Longchamp.

8.6.- Le Président Longchamp clôt l'Assemblée avec un mot de la fin.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée Générale est levée à 21h10.

*La version intégrale de ce PV se trouve sur le site de l'ASM.*

---

## Saison hivernale des guides morgiens 2010-2011

Causeries à l'ancien collège : Couvaloup 10, Morges, salle des combles, toujours à 20 h précises

Lundi 2 octobre 2010	Mme Ulrike Zechlin:	- Artisanat, courses et découvertes. - Les arts équestres. - Morges, les rives lémaniques et bien au-delà.
Lundi 29 novembre 2010	M. Denis Cottier:	Lydia Opienska 2011.
Lundi 31 janvier 2011	M. Jean Paul Perrin:	Souvenir d'une enfance morgienne 1947-1966.
Lundi 28 février 2011	M. Louis Golay:	Du papyrus à Face-book et le livre à Morges.
Lundi 28 mars 2011	Mme Erika Malherbe:	Les garde-temps.
Mardi 26 avril 2011	M Philippe Schmidt:	Les colonies morgiennes.

# Rodolphe - Théophile BOSSHARD

## 1889-1960 • Peintre morgien et universel



Photo tirée du journal la Côte

Naît à Morges le 7 juin 1889: son père meurt quelques mois avant sa naissance. Sa mère cherche refuge dans la pension que tient sa belle-mère (N° 38, rue de Lausanne)

L'atmosphère de ce lieu peuplé de jeunes filles adolescentes et de bonne famille influencera toute la carrière du futur peintre.

Il se trouvera partagé entre une famille de confession morave et une vie exaltée d'artiste.

La pension de sa grand-mère se situe au bord du lac. La lumière, l'impression en ouvrant les yeux dans l'eau vont marquer définitivement Bosshard. Etudes classiques sans histoire. Il improvise au piano sans connaître les notes, abandonne le violoncelle et naturellement sillonne le lac sans tenir compte du danger. Ces expériences l'introduisent dans le monde qui va aussi le porter toute sa vie

Après son Baccalauréat en 1907, il s'inscrit aux Beaux-arts de Genève contre l'avis d'Eugène Burnand déclarant à sa mère « qu'il y a trop de jeunes peintres et qu'il faudrait les noyer comme des petits chats »

Passionné par les clairs-obscur d'Eugène Carrière.

Il travaille assidûment avec Estoppey, Pignolat et surtout Eugène Gilliard.

Chez sa mère il croise Ingebord SCHAMMER et jure qu'il n'épousera qu'elle.

De 1910 à 1914 il voyage à Paris, Leipzig, Londres, Zürich, commence à se faire une renommée.

Mariage en 1914 et installation à Montricher où Pierre Monay future peintre vit comme élève-pensionnaire dans sa famille.

Mais les difficultés financière surgissent et il monte à Paris de 1920 à 1924 ou il travaille à corps perdu ; expose, fréquente et se lie d'amitié avec des grands noms (Chagall, Derain, Despiou, Dufresne, Céria, Lurçat) et également des compatriotes (Cingria, Cendrars, Clément, Paul et Jean Budry).

De ces années fécondes il crée son style surtout effleuré par les grands courants des diverses éco-



Nu 1929, P.P.

les et pour en échapper définitivement, il rentre en Suisse, mais ... Accompagné de son modèle ; Sonia. Ainsi le ménage « à plusieurs » se retrouve aux Posses.

1925-1930 Bosshard travaille énormément et pour ses contrats et pour tenter de vivre honorablement.

En effet sa famille qui l'a beaucoup aidé, freine ses élans en lui reprochant sa « vie d'artiste »

La décennie suivante, toujours aussi féconde l'amène à exposer à Paris, Carnegie USA et en Suisse. Il participe au très bel ouvrage de Paul Budry,

De son premier voyage en Grèce il en revient totalement illuminé de cette lumière égéenne.

Il peint des panneaux pour l'école de Villamont, de très beaux paysages et de splendides nus opulents.

En 1939 le Crématoire de Vevey passe commande de mosaïques de l'entrée et d'un grand panneau dans la chapelle (toujours visibles).

La guerre le tourmente énormément, mais il poursuit son œuvre, expose et déménage ! Pour s'ancrer finalement à Chardonne. Là il retrouve les paysages de lumière, d'eau qui lui donnent une nouvelle impulsion.



Panneau de la chapelle du crématoire de Vevey.

Dans l'ultime décennie 1950-1960 il consacre ses forces Sa peinture devient plus abstraite et structurée.

Rattrapé par la maladie qui l'envahit progressivement, il meurt doucement à Chardonne le 17 septembre 1960.

L'immense talent de ce peintre morgien demeure trop méconnu.

Certes sa réputation de peintre sulfureux, ses nus d'une rare beauté dont Budry disait qu'il ne peignait des nus que la chair, moins encore la chair que la volupté, l'on certainement relégué dans les limbes douteux de la société bien pensante arrosée de pensées calvinistes de cette période entre deux guerres.

Dommage, car cette peinture reflète le tempérament poétique et diablement habile qui héroïse le quotidien.

Dans une conférence ne déclarait-il pas : « Les choses contiennent, du fait qu'elles constituent le monde, une sainteté sur laquelle le peintre doit se pencher avec soumission, car il ne saurait imaginer rien que ne sorte d'elles. L'humilité est la vraie méthode pour quelle nous découvrent leurs vertus innombrables et les fantastiques enchaînements du réel. »



Peupliers 1927 P.P.

Cette peinture unique et personnelle vibre par la lumière qu'elle émane de l'objet, non qu'elle illumine l'objet.

Une vibration délicate donne vie aux objets plus inanimés – les cristaux, les natures mortes – ou évidemment que la chair de ses nus.

Sa palette de couleurs tantôt vives et enveloppées de bleus aussi intenses que la gentiane ou les couleurs automnales savamment nuancées traduisent immédiatement l'atmosphère choisie.

Bosshard est un visionnaire et peintre parmi les plus originaux de Suisse.

Enfin et on l'ignore c'est aussi un poète.

Homme universel et pur, travailleur acharné, il a tracé sa route sans suivre les courants picturaux, la mode, la frivolité médiatique ou le commercial. Il faut (re)découvrir son œuvre.

Ph. Schmidt, Vaux.

Photos: Ph. Schmidt, à l'exception du portrait.

## Série, les portes de Morges 0 Porte 3

Sise entre une épicerie et un magasin de vêtements, cette porte d'entrée abrite encore un intéressant vantaill Régence, à cadre mouluré sur un socle en marquerie qui dessine une rose des vents (Photo: S. Gervasi)

